

Image not found or type unknown



Delai procedure licenciement eco

Par **val30gil**, le **15/11/2010** à **11:03**

Bonjour,

la société de mon mari est en liquidation judiciaire depuis le 29.09.2010 , il est donc en licenciement economique . Le souci est que depuis , nous n avons toujours pas eu de solde de tout compte . L e mandataire nous dit que le dossier est devant le tribunal , j aurai aimer savoir si il est légal de laisser les gens sans revenue depuis maintenant trois moi et si oui , jusqu a combien de temps ils ont pour nous payer, si quelqu un peut m aider parceque la on a plus rien pour vivre et ils s en foute !!!

merci d avance